

RENTREE 2026-2027

LA COMMUNE DE PIPRIAC

Recrute

des agents périscolaires (H/F)

à temps non complet (de 20h15 à 28h15 hebdomadaires)

à partir du 1^{er} septembre 2026

DESRIPTIF : La commune de Pipriac (3 900 habitants) recrute 2 agents sous contrat pour une première période scolaire, du 1er septembre aux vacances d'octobre 2026 (renouvelable) afin d'assurer des missions d'accueil périscolaire dans l'école publique maternelle et élémentaire, d'animation au centre de loisirs et d'entretien de locaux communaux essentiellement sur le temps du midi et l'après-midi (et une journée sur les petites vacances).

Modalité des horaires de travail :

- Site école Jean de la Fontaine : à raison de quatre jours par semaine, sur une durée d'environ 1h45 le temps du midi (entre 12h00 et 13h45) et d'environ 2h l'après-midi (à compter de 16h30). Le travail s'effectuera essentiellement en équipe, du lundi au vendredi sur période scolaire et ponctuellement durant les vacances scolaires.
- Site Accueil de loisirs : chaque mercredi : 1 journée de 9h15 en animation directe avec les enfants (+ pendant les vacances scolaires) ou du temps d'entretien des locaux le mercredi après-midi.

MISSIONS

- Missions périscolaires :
 - Veiller à la sécurité physique et affective des enfants, à leur hygiène, les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie et dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité.
 - Assurer le service des enfants et les assister durant le repas si nécessaire,
 - Assurer une surveillance active des enfants au sein de la salle de restauration et dans la cour
 - Animer des activités périscolaires,
- Missions d'entretien
 - Nettoyer et désinfecter l'ensemble des locaux (scolaires, périscolaire, restaurant scolaire, salles polyvalentes, ...) dans le respect des protocoles d'hygiène
 - Trier et évacuer les déchets courants
 - Contrôler l'état de propreté des locaux
 - Adapter ses missions selon l'occupation des locaux scolaires
- Missions ALSH
 - Vous animez des activités variées et cohérentes en prenant en compte les caractéristiques du public accueilli.
 - Vous êtes à l'écoute des enfants et de leurs besoins.
 - Vous animez la vie quotidienne.
 - Vous appliquez la réglementation en vigueur au sein des Accueil Collectifs de Mineurs (ACM).
 - Vous participez activement aux réunions d'équipe et du service.
 - Vous prenez soin du matériel mis à disposition (rangement, inventaire, nettoyage...).

COMPETENCES REQUISES ET SAVOIR-ETRE

- Pour les fonctions d'animation périscolaire, diplôme exigé : concours ATSEM, CAP Petite Enfance, BAFA, BPJEPS ou autre diplôme permettant l'exercice des fonctions d'animation.
- Pour les fonctions d'entretien des locaux : si possible connaissance des techniques de nettoyage, ponctualité, sens du travail en équipe, dynamisme, discrétion professionnelle.
- Expérience sur poste similaire appréciée
- Permis B non obligatoire mais apprécié.

DUREE DE TRAVAIL : temps non complet (de 20h15 à 28h15 hebdomadaires)

CANDIDATURE : veuillez adresser une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Maire – 13, place de la Mairie – 35550 PIPRIAC ou par mail à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mairie-pipriac.fr

Date limite de dépôt : 27 mai 2025